

Annales de pathologie

Instructions aux auteurs

Novembre 2025

1. PREPARATION DU MANUSCRIT

La revue accepte uniquement des articles en français. Le manuscrit doit être dactylographié sur format standard (21 x 29,7 cm) avec une marge de 2,5 cm de chaque côté. Le manuscrit complet incluant les références et les figures doit être dactylographié (Times 12 ou Helvetica 11) en interligne 1,5. Chaque partie doit commencer sur une nouvelle page : titres, résumés et mots-clefs, texte, références, tableaux (un par page), légendes des figures, les remerciements et la déclaration des conflits d'intérêts. Il faudra préparer un fichier « Titre » et un fichier « Manuscrit ». **Le fichier « Manuscrit » ne doit contenir aucun élément permettant l'identification des auteurs pour que l'expertise puisse respecter l'anonymat.** Les figures doivent être soumises en fichiers séparés (un fichier par figure).

1.1. Fichier Titre

Le titre de l'article (en français et en anglais), les noms et adresses de chaque auteur ainsi que l'adresse, le numéro de téléphone — impérativement l'adresse électronique — de l'auteur à qui sera adressée la correspondance, doivent figurer sur ce fichier séparé pour permettre une anonymisation de l'expertise. Les auteurs affiliés à plusieurs institutions ou organismes doivent fournir les adresses séparées pour chaque entité repérée par des lettres en exposant après leurs noms.

1.2. Texte

Utiliser des têtes de chapitres pour faciliter la lecture ; trois niveaux de titres et sous titres peuvent être employés. Le plan de l'article doit apparaître clairement à la lecture. Indiquer par des chiffres arabes les appels de tableaux et de figures (fig. 1, tableau 2, etc.). Les légendes des figures, légendes des tableaux, tableaux, figures doivent être présentés, dans cet ordre, à la fin de l'article (voir description détaillée ci-après). Les fichiers graphiques numériques de haute résolution doivent toujours être fournis séparément du texte principal.

Les auteurs doivent veiller à ce que les textes soumis soient clairs et facilement compréhensibles, précis et concis. Ils doivent s'assurer que le français est simple et correct, sans jargon médical. Les abréviations qui ne sont pas reconnues internationalement doivent être expliquées lors de leur première apparition dans le texte et, ensuite, être utilisées de manière cohérente et invariable. Aucune abréviation ne sera utilisée dans le titre ni dans le résumé. Pour ne pas nuire à la clarté, elles doivent être en nombre restreint. Les citations se feront entre guillemets « ... ». La mise en italique sera faite selon les normes en vigueur et couvrira notamment les expressions/locutions étrangères et les noms d'ouvrages.

Pour mettre en valeur un mot ou une phrase, on privilégiera le gras. Les unités de mesure doivent être conformes et abrégées selon les nomenclatures internationales. Le système international (SI) doit être utilisé (consultable sur les sites gouvernementaux français : <http://www.metrologiefrancaise.fr/fr/si/unitesmesure.asp> ou : http://www.industrie.gouv.fr/portail/index_metrologie.html). La nomenclature, l'orthographe et la définition des termes spécialisés, ainsi que les abréviations doivent suivre les recommandations internationales.

1.3. Résumé et mots clés

Chaque article comprend un résumé (sans abréviation) de 250 mots au maximum, en Français et en Anglais ainsi que des mots clés (5 à 6) également en français et en anglais. Ils seront insérés au début du fichier « manuscrit ». Pour les articles originaux, ces résumés doivent être structurés, c'est-à-dire comporter les sous-titres suivants :

- Introduction
- Patients (ou matériels) et méthodes
- Résultats
- Discussion et conclusions

1.4. Références

Les auteurs assument la responsabilité de l'exactitude des références bibliographiques. Elles figurent sur une (des) page(s) séparée(s) et numérotée(s) à la suite. **Elles sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte.** Elles sont identifiées dans le texte, les tableaux et les légendes par des chiffres arabes entre crochets. Les références citées uniquement dans les légendes, les tableaux ou les figures sont numérotées de telle façon qu'elles succèdent à la dernière référence citée dans le texte avant l'appel du tableau. Les numéros sont séparés par des virgules quand il s'agit de deux chiffres consécutifs ou non, et par un trait d'union quand il s'agit de trois chiffres consécutifs au moins – seuls les chiffres extrêmes sont alors cités : [5, 7], [9–11], [5, 7, 9–11, 13]. Toutes les références citées dans le texte figurent dans la liste des références et vice versa.

Seuls les résumés des communications orales ou affichées publiés depuis moins de cinq ans révolus peuvent être cités ; la mention [résumé] ou [abstract], selon que la référence est en langue française ou anglaise, figure après le titre. Les lettres à la rédaction comportent la mention [lettre] ou [letter] après le titre.

Jusqu'à six auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de sept, seuls les six premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ». Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année et le volume avec la mention (à paraître) ou (in press). Les références à des communications personnelles, des mémoires, des manuscrits en préparation ou soumis à

des revues ne sont acceptées qu'entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique. **Les références sont vérifiées par les auteurs avec les documents originaux.** Les références sont présentées conformément aux normes de « Vancouver » : International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals; updated October 2007; (consultable sur le site <http://www.icmje.org/icmje.org>).

Les références des articles en accès on-line doivent être mentionnées avec le DOI comme suit : DOI : 10.1051/forest:2005005 [pour Ann For Sci 62(2005):135-142].

Exemples de références

Article de périodique classique

- [1] Linet MS, Hatch EE, Kleinerman RA, Robinson LL, Kaune WT, Friedman DR, et al. Residential exposure to magnetic fields and acute lymphoblastic leukemia in children. *New Engl J Med* 1997;337:1–7.

Article d'un supplément à un volume

- [2] Poehlman ET, Toth MJ, Fonong T. Exercice, substrate utilization and energy requirements in the elderly. *Int J Obesity* 1995;19 Suppl 4:93–6.

Ouvrage d'auteur(s)

- [3] Béressniak A, Duru G. Économie de la santé. Paris: Masson; 1995.

Ouvrage à auteurs multiples avec coordonnateur(s)

En anglais

- [4] Felig P, Baxter J, Frohman L, eds. *Endocrinology and metabolism*. New York: McGraw Hill; 1995.

En français

- [4] Coulaud J, Pocidalo J, Vachon F, Vildé J, éd. *Organisation des soins hospitaliers et nouvelles pathologies infectieuses*. Paris: Arnette ; 1992.

Chapitre d'ouvrage

- [5] Matthews DE, Battezzati A. Substrate kinetics and catabolic hormones. In: Kinney JM, Tucker HN, eds. *Organ metabolism and nutrition*. New York: Raven Press; 1994. p. 1–22.

Compte rendu de congrès

- [6] Gammie RB, Kaye SV. Indoor air and human health. *Proceedings of the 7th Life Sciences Symposium*, 1984 Oct. 29-31; Knoxville (TN), Chelsea (MI): Lewis; 1985. p. 69–78.

Thèse

- [7] Bernard MN. Qualité de vie et état nutritionnel des insuffisances respiratoires chroniques graves [thèse]. Grenoble: université Joseph-Fourier; 1997. p. 1–153.

Format électronique et sites web

- [8] Morse SS. Factors in the emergence of infectious diseases. *Emerg Infect Dis [serial online]* 1995 Jan-Mar [cited 1996 Jun 5];1:[24 screens]. Available from: URL: HYPERLINK "<http://www.cdc.gov/ncidod/EID/eid.htm>" \t "_blank" http://www.cdc.gov/ncidod/EID/eid.htm

- [9] M. Garofalakis, J. Gehrke, R. Rastogi, Querying and mining data streams: you only get one look (tutorial), in: ACM SIGMOD, 2002. <http://www.cs.cornell.edu/johannes/papers/2002/sigmod2002-tutorial.pdf>.

- [10] Montibeller et al., 2005 Montibeller, G., Ackermann, F., Belton, V., Ensslin, L., 2005. Reasoning Maps for Decision Aid: An Integrated Approach for Problem Structuring and Multi-Criteria Evaluation. Working Paper 2005/11, Department of Management Science, University of Strathclyde (available from: <http://www.managementscience.org/research/ab0511.asp>).

1.5. Déclaration d'intérêts

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêt en rapport avec les publications soumises. **Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de liens d'intérêts.**

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche, etc.). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales, etc.

Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt uniquement en lien avec le texte publié.

1.5.1. Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : « Les auteurs déclarent 'n'avoir aucun lien d'intérêt en relation avec cet article'.

Instructions aux auteurs/Douleurs

1.5.2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

- C. R., E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise Barbot S.A. ;
- E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise ;
- Autres activités régulières dans l'entreprise Chups SAS ;
- J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL ;
- P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour Light & Co ;
- F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour EFS Associated ;
- M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour

SFC ;

- C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour KKS & Son ;
- M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA ;
- C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable Aphelion ;
- M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus ;
- D. Aucun conflit d'intérêt.

1.5.3. Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt.

1.6. Tableaux

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres arabes et indexé dans le texte par appel de la forme « tableau X ». Il est accompagné d'un titre en français et en anglais (placé au-dessus) et de notes explicatives (au-dessous). Il est saisi en double interligne sur une page (sans réduction par photocopie). Il est important de penser à la dimension d'une page écran pour une bonne lisibilité du tableau lors de sa mise en ligne. La numérotation des tableaux se fait dans l'ordre d'appel dans le texte.

1.7. Figures

Les illustrations (schémas, figures [rendues anonymes]) appelées « figures » seront numérotées en chiffres arabes et indexées dans le texte par rappel de leur numéro. Le lettrage (symboles, chiffres, etc.) doit être uniforme pour toutes les figures et de taille suffisante pour rester lisible après réduction. Les légendes seront incluses à la fin du manuscrit, en français et en anglais, après les tableaux. Elles doivent être suffisamment explicites pour ne pas avoir à se référer au texte pour comprendre les figures ou schémas. **Les illustrations provenant d'une autre publication doivent être accompagnées de l'autorisation écrite de l'éditeur et la référence complète de la publication d'origine doit être mentionnée dans la légende.**

Chaque figure est fournie dans un fichier distinct. Les figures doivent être fournies de préférence en format Tif (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format Tif.

La résolution minimale des figures doit être de 300 dpi pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 dpi pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

1.8. Highlights et Graphical abstract

Highlights : liste courte avec des puces décrivant les principales conclusions de l'article (par exemple, les résultats ou la conclusion). Cela fournit au lecteur un aperçu textuel rapide de l'article, sans passer en mode de lecture pour un résumé complet.

Formats acceptés : Word (.doc, .docx)

Graphical Abstract résume le contenu du document de manière concise et imagée, conçue pour capter l'attention d'un large public. Il peut s'agir de la figure de conclusion de l'article ou d'une figure spécialement conçue à cet effet, qui capture le contenu de l'article en une image.

Formats acceptés : image (.jpeg, .tif, .pdf, .pptx, .png)

Les Highlights et Graphical abstracts sont optionnels, et sont à soumettre sous forme de fichiers séparés.

1.9. Matériel complémentaire

Il est possible de soumettre des éléments complémentaires pour accompagner les articles. Ces éléments (essentiellement textes, tableaux ou figures, mais aussi images, vidéo, audio, archives, tableurs) seront accessibles uniquement en ligne, le lien vers la page de référence étant indiqué dans la version papier de votre article.

Il est encouragé d'utiliser cette possibilité, en sachant que le texte doit être intelligible aussi sans matériel complémentaire.

En règle générale, afin de faciliter le téléchargement, la limite supérieure recommandée pour la taille de chaque fichier de matériel multimédia complémentaire (MMC) est de 70 Mo. Les formats acceptés pour les fichiers de MMC sont les suivants :

- vidéos : MPEG (.mpg, .mp4), Apple QuickTime (.mov), Microsoft Audio/Video Interlaced format (.avi), Compuserve GIF (.gif)
- fichiers audio : MP3 (.mp3)
- archives : PKZIP (.zip), TAR (.tar)
- autres types de fichiers : documents PDF (.pdf) ; texte Word (.doc) ou RTF (.rtf) fichier texte (.txt) ; tableaux Microsoft Excel (.xls) ou Comma Separated Values, (.csv) ; présentations de diapositives Microsoft Powerpoint (.ppt).

Les auteurs doivent fournir des fichiers de la plus haute définition possible. Les fichiers de MMC doivent être accompagnés d'une légende dans un fichier texte, qui décrira brièvement le contenu du matériel proposé.

Pour soumettre ce matériel complémentaire, sélectionnez « Matériel complémentaire » dans le menu Item lors du téléchargement de vos fichiers.

Pour obtenir toutes les informations sur la soumission de ce matériel complémentaire : <http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

2. RÈGLES DE PUBLICATION

2.1. Les articles seront relus par le rédacteur en chef et/ou un membre du comité de rédaction et deux experts sélectionnés par la rédaction. Les articles seront relus principalement pour assurer l'exactitude et la totalité des informations.

2.2. Les articles ne doivent pas avoir été publiés antérieurement ni être publiés simultanément dans une autre revue.

2.3. Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs ainsi que — tacitement ou explicitement — par les autorités sous l'égide desquelles il a été réalisé, et qu'en cas d'acceptation il ne fera l'objet d'aucune autre publication en l'état, que ce soit en français ou dans toute autre langue, sans le consentement écrit de l'éditeur.

2.4. Si des extraits d'autres travaux ou documents sous copyright sont inclus dans l'article, les auteurs doivent fournir une autorisation écrite émanant des détenteurs du copyright et citer les sources de la publication princeps dans l'article.

2.5. Les travaux soumis doivent être conformes aux lois en vigueur sur l'expérimentation biomédicale et aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki.

2.6. Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici.

2.7. Le fait de soumettre un article sous-entend que l'auteur s'est assuré de respecter les règles de consentement au patient : <https://www.elsevier.com/about/policies-and-standards/patient-consent>

3. RUBRIQUES

Éditorial. Il a pour but d'exprimer une opinion ou d'apporter un éclairage complémentaire sur un sujet abordé dans la revue. Il ne doit pas dépasser 6 pages et 20 références. Il peut être sollicité par le Comité de rédaction.

Point de vue. Il a pour but d'exprimer une opinion sur un sujet précis et d'actualité, même controversé. Il ne doit pas dépasser 6 pages et 20 références.

Mise au point. Elle peut être soit sollicitée par le comité de rédaction, soit soumise spontanément par les auteurs. Elle est destinée à actualiser les connaissances sur un sujet plus limité. Le texte ne comporte pas plus de 20 pages, 90 références et 8 figures.

Article original. Il apporte des informations originales obtenues à partir d'une étude personnelle. Il comprend au maximum 12 pages, 40 références et 8 figures, qu'il s'agisse de photographies macroscopiques, microscopiques ou de schémas. Il est organisé selon le plan suivant : introduction, patients (ou matériels) et méthodes, résultats, discussion et conclusions.

Cas anatomo-clinique. Il ne dépasse pas 6 pages, 10 références et 3 figures au maximum. La publication de cas anatomo-cliniques isolés ne peut être envisagée que si elle apporte des éléments originaux.

Cas pour diagnostic. Il doit rapporter des observations didactiques, ayant éventuellement fait l'objet de présentations lors de réunions de Clubs. Il comporte d'une part une courte observation (1 page, 1 500 signes au maximum (espaces compris)) avec 2 à 4 figures et leurs légendes ; d'autre part la discussion, les commentaires et 5 références (2 pages, 3 000 signes au maximum (espaces compris)).

Image en pathologie. Cette rubrique présente une image significative, à connaître, choisie pour son intérêt didactique ou son originalité. Elle comporte une figure d'excellente qualité, de la largeur finale de 2 colonnes (16-17 cm) ou 2 figures de la largeur finale d'une colonne (7-8 cm) ; une légende, en français et en anglais, de 80 mots maximum ; le nom et l'adresse des auteurs (2 au maximum) (pas de références). Leur acceptation est décidée directement par le Comité de Rédaction.

Microscope virtuel (outil en anglais)

Au stade de la révision de l'article, la Revue propose également la possibilité de joindre une image très haute définition pour enrichir la soumission.

Les lames peuvent être fournies au format suivant : JPG, PNG, GIF, TIFF, NDPI, LIF, SCN, ND2, OIF, ETS, VSI ou SVS (jusqu'à 2 gigabytes). Les formats les plus courants pour les lames scannées sont NDPI, SVS ou VSI (générées par exemple par du matériel Olympus, Hamamatsu ou Aperio).

Pour plus d'informations, consulter les instructions en ligne : <http://www.elsevier.com/about/content-innovation/virtual-microscope>

Les services dédiés traiteront votre demande via l'adresse mail : virtualmicroscope@elsevier.com

Pour que la demande soit prise en compte, l'image devra être rattachée au titre du manuscrit et à sa référence (ex. : ANNPAT-D-15-00123). Une référence de l'image sera alors générée indépendamment de celle du manuscrit.

Le manuscrit devra comporter un appel pour chaque image concernée sous la forme suivante :

« Une version haute résolution de l'image est disponible sous la référence VM XXXXX ». Pour recourir à cet outil, une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Note technique. Elle ne dépasse pas 8 pages, 20 références et 4 figures.

Recommandation pratique. Elle ne dépasse pas 6 pages, 20 références et 6 figures.

Lettre à la rédaction. Elle a pour but d'apporter des commentaires sur un article récemment publié dans la revue ou de rapporter une expérience complémentaire à propos de sujets récemment abordés dans la revue. Elle ne doit pas dépasser 2 pages et 5 références.

Analyse de livre. Analyse critique d'un ouvrage récent présentant un intérêt particulier en anatomie et cytologie pathologiques. Il ne comporte pas de références et fait 1 page dactylographiée au maximum.

Les histoséminaires sont sollicités par le Comité de Rédaction.

En aucun cas, la Revue n'est engagée vis-à-vis des manuscrits qui lui sont adressés, avant la décision définitive du Comité de Rédaction. En cas de modifications demandées par le Comité de Rédaction, la version corrigée du manuscrit doit être adressée dans un délai maximal de 3 mois, délai au-delà duquel l'article sera considéré comme une nouvelle soumission.

La soumission de revues de la littérature à propos de cas cliniques isolés est déconseillée dans les rubriques articles originaux.

Les éditoriaux, les mises au point, les notes techniques et les recommandations pratiques peuvent être demandés par le Comité de Rédaction : ils sont soumis à l'avis de lecteurs avant leur publication.

4. DÉCLARATION SUR L'IA GÉNÉRATIVE DANS LA RÉDACTION SCIENTIFIQUE

Les conseils ci-dessous ne concernent que le processus de rédaction et non l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle dans le cadre du processus de recherche. L'utilisation par les auteurs de l'intelligence artificielle générative (IA) et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction doit être uniquement réservée à l'amélioration de la lisibilité du texte et de la langue employée. L'application de la technologie doit se faire sous la surveillance et le contrôle d'un être humain, et les auteurs doivent examiner et modifier soigneusement le résultat, car l'IA peut générer des résultats qui peuvent être incorrects, incomplets ou biaisés. L'IA et les technologies assistées par l'IA ne doivent pas figurer sur la liste des auteurs ou des coauteurs, ni être citées en tant qu'auteur. La qualité d'auteur implique des responsabilités et des tâches qui ne peuvent être attribuées et exécutées que par des êtres humains, comme le souligne la politique d'Elsevier en matière d'IA à l'intention des auteurs. Une déclaration figurera dans l'article publié. Veuillez noter que les auteurs sont responsables en dernier ressort du contenu de leur travail.

Les instructions relatives à la déclaration. Les auteurs doivent signaler l'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction en ajoutant une déclaration à la fin de leur manuscrit dans le fichier principal du manuscrit, avant la liste des références. La déclaration doit être placée dans une nouvelle section intitulée "Déclaration d'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction".

La déclaration. « Au cours de la préparation de ce travail, l'auteur ou les auteurs ont utilisé [NOM DE L'OUTIL / SERVICE] afin de [RAISON]. Après avoir utilisé cet outil/service, l'auteur (les auteurs) a (ont) revu et corrigé le contenu si nécessaire et assume(nt) l'entièvre responsabilité du contenu de la publication. »

Cette déclaration ne s'applique pas à l'utilisation d'outils de base pour vérifier la grammaire, l'orthographe, les références, etc. S'il n'y a rien à signaler, il n'est pas nécessaire d'ajouter une déclaration.

5. SOUMISSION SUR EDITORIAL MANAGER

Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne des **Annales de Pathologie**, à l'adresse suivante : <https://www.editorialmanager.com/ANNPAT/> et clique sur le bouton « register » dans la liste horizontale de liens figurant en haut de l'écran. L'utilisateur est d'abord invité à indiquer ses prénom (first name), nom (last name) et adresse e-mail. Puis des informations complémentaires lui sont demandées : titre, mode de contact à privilégier, pays, autre adresse, nom d'utilisateur choisi. Une fois ces informations indiquées, l'utilisateur recevra un mail de confirmation contenant son nom d'utilisateur (username) et son mot de passe (password).

L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois, lors de la toute première utilisation. Pour les connexions suivantes, il suffit de cliquer directement sur « log in » pour s'identifier, de saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe puis de cliquer sur le bouton « author login » pour entrer dans le système.

Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférent à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit. **Il veillera à bien choisir la rubrique de soumission correspondant à son article.**

Une fois les fichiers bien préparés, la **soumission doit nécessairement comporter** :

- **La page de titre** : Fichier comprenant le titre de l'article en français et en anglais ; les auteurs ; les affiliations de ceux-ci et les coordonnées complètes de l'auteur correspondant.

- **Le manuscrit** : Fichier comprenant le résumé et les mots clés en français et en anglais ; le texte ; les références bibliographiques ; les tableaux et légendes des tableaux (en anglais et en français) ; les légendes des figures (en anglais et en français).

Il faudra s'assurer que la soumission respecte les éléments mis en avant dans le paragraphe 1 (sauf les éléments 1.6 à 1.9 qui ne sont pas obligatoires). Dans le cas contraire, l'article sera renvoyé à l'auteur pour modifications.

Les auteurs doivent vérifier avant soumission l'orthographe et la grammaire du manuscrit.

Les figures (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) doivent toujours être fournies en fichiers électroniques séparés et numérotés, à *raison d'un fichier par figure, ou d'un dossier compressé avec un fichier par figure*. Les auteurs sont invités à consulter des instructions détaillées concernant l'iconographie à l'adresse suivante : <http://france.elsevier.com/direct/artwork/>

Lors de la **soumission de la version révisée**, il vous sera demandé :

- d'ajouter un fichier de réponses aux lecteurs : il faudra fournir une réponse point par point aux demandes des lecteurs. Les modifications apportées au manuscrit devront apparaître dans ce fichier de réponses aux lecteurs.

- Dans la version révisée du manuscrit, toutes les modifications apportées devront être soulignées par souci de clarté.

Pour tout problème technique, merci de s'adresser à notre service d'aide aux auteurs : authorsupport@elsevier.com

6. MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, **l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie**. Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits (copyright) par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article par mail à l'aide d'un lien (il pourra les visualiser en version HTML et PDF). Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie et mise en page (sauf erreur importante). Les auteurs feront le nécessaire pour rendre leur validation et éventuelles corrections, dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur. Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.